

Saint-Pierre • BREST



MAISON  
POUR | OUS



PASS  
COLO

SÉJOUR AVEC HÉBERGEMENT

- CAMPING -

# Séjour nautisme à Plounéour-Brignogan-Plages

Du 06 au 10 juillet 2026

6-14 ans



## Sommaire

4 Qui sommes-nous ?

6 Présentation du séjour

11 Une ambition éducative

18 L'organisation pédagogique



# Qui sommes-nous ?

## La Maison Pour Tous de Saint-Pierre

La Maison Pour Tous de Saint-Pierre, située au 25 rue Victor Eusen à Brest, est une association d'éducation populaire qui joue un rôle central dans la vie sociale et culturelle du quartier. Ouverte à tous les habitants, elle constitue un lieu de rencontre, d'échange et de participation où chacun peut trouver sa place, quels que soient son âge, ses centres d'intérêt ou son parcours.

Créée pour favoriser le lien social et la participation des habitants, la MPT de Saint-Pierre propose une grande diversité d'activités et de services destinés aux enfants, aux jeunes, aux adultes et aux familles. Elle met en place des actions éducatives, culturelles, sportives et de loisirs qui permettent à chacun de découvrir de nouvelles pratiques, de développer

ses compétences et de s'impliquer dans la vie du quartier. Les habitants peuvent ainsi participer à de nombreux ateliers artistiques, culturels ou sportifs, mais aussi à des projets collectifs favorisant l'expression et la créativité.

La Maison Pour Tous accorde également une place importante à l'accompagnement des enfants et des jeunes. Elle organise notamment un accueil de loisirs ouvert pendant les vacances scolaires et les mercredis, qui accueille les enfants jusqu'à 14 ans dans un cadre éducatif et sécurisé.

Les activités proposées visent à favoriser l'autonomie, la découverte et le vivre-ensemble, tout en permettant aux enfants de s'épanouir à travers le jeu, les projets collectifs et les activités créatives.

Au-delà des activités proposées, la MPT de Saint-Pierre est avant tout un lieu de vie et de convivialité. Elle accompagne les initiatives des habitants, soutient les projets collectifs et contribue au dynamisme du quartier en favorisant la rencontre entre les générations et les cultures. Grâce à l'engagement de ses bénévoles, de ses adhérents et de son équipe professionnelle, la Maison Pour Tous participe activement au développement du lien social et au renforcement de la solidarité locale.



## La fédération Léo Lagrange

La Fédération Léo Lagrange est un mouvement d'éducation populaire reconnu en France, engagé depuis plus de 70 ans en faveur de l'émancipation des individus et de la participation citoyenne. Inspirée par les valeurs portées par Léo Lagrange, sous-secrétaire d'État aux Sports et à l'Organisation des loisirs du Front populaire en 1936, la fédération défend l'idée que le temps libre, l'éducation et la culture doivent être accessibles à toutes et à tous.

Acteur majeur de l'éducation populaire, la Fédération Léo Lagrange agit dans de nombreux domaines : animation socioculturelle, jeunesse, sport, formation, insertion professionnelle, culture, numérique ou encore citoyenneté. Elle accompagne chaque année des milliers d'enfants, de jeunes et d'adultes à travers des projets éducatifs, des accueils de loisirs, des séjours de vacances, des formations et des actions de proximité dans les territoires.

Implantée dans de nombreuses régions, la Fédération Léo Lagrange travaille en partenariat avec les collectivités territoriales, les associations et les institutions publiques pour construire des projets éducatifs adaptés aux besoins des populations. Son réseau d'associations, de professionnels et de bénévoles contribue quotidiennement à créer des espaces d'apprentissage, de rencontre et d'expression.

Le projet de la fédération repose sur des valeurs fortes : la solidarité, la laïcité, la démocratie et l'égalité. À travers ses actions, elle cherche à favoriser le vivre-ensemble, à lutter contre les inégalités sociales et à permettre à chacun de développer ses compétences, son esprit critique et sa capacité d'engagement.

## Le projet éducatif fédéral

Le projet éducatif de la Fédération Léo Lagrange, dans sa dimension dédiée à l'enfance, s'inscrit pleinement dans les valeurs de l'éducation populaire. Il vise à accompagner chaque enfant dans son développement, en lui permettant de grandir, de s'épanouir et de devenir progressivement un citoyen autonome, responsable et ouvert aux autres.

Au cœur de ce projet éducatif, l'enfant est considéré comme un individu à part entière, porteur de curiosité, de

capacités et de potentialités. Les actions éducatives mises en place cherchent à favoriser son développement global : social, affectif, intellectuel et physique. Les structures d'accueil, telles que les accueils de loisirs, constituent ainsi des espaces éducatifs complémentaires de la famille et de l'école.

La Fédération Léo Lagrange attache une importance particulière à la participation des enfants. Ils sont encouragés à s'exprimer, à donner leur avis et à prendre part aux décisions

qui concernent la vie du groupe. Cette démarche favorise l'apprentissage de la citoyenneté, du respect des autres et du vivre-ensemble.

Le projet éducatif repose également sur la découverte, l'expérimentation et le jeu. Les activités proposées aux enfants ont pour objectif de stimuler leur imagination, leur créativité et leur esprit critique. Elles permettent aussi de développer la coopération, la solidarité et l'entraide entre les enfants.

# P Présentation du séjour

---

## Fiche d'identité du séjour

Nom du séjour :	<b>La nature sous toutes ses formes - Séjour nautisme</b>
Organisateur :	<b>Maison Pour Tous de Saint-Pierre - Brest</b>
Responsable du séjour :	<b>Christophe Walle - Responsable enfance</b>
Lieu du séjour :	<b>Camping de Plounéour-Brignogan-Plages (Finistère)</b>
Dates du séjour :	<b>Du 6 au 10 juillet 2026</b>
Durée :	<b>5 jours / 4 nuits</b>
Type de séjour :	<b>Séjour avec hébergement sous tentes, en campement organisé.</b>
Public concerné :	<b>Enfants et jeunes âgés de 6 à 14 ans, répartis en deux groupes d'âge : 6 à 9 ans et 10 à 14 ans</b>
Effectif :	<b>24 mineurs maximum</b>
Encadrement :	<b>1 directeur titulaire d'un diplôme réglementaire (BAFD ou équivalent) et 3 animateurs titulaires du BAFA ou équivalent</b>
Mode de transport :	<b>Transport en autocar privé entre Brest et le lieu du séjour</b>
Tarif du séjour :	<b>180 € par enfant (aides possibles : AVE, Pass Colo, etc.)</b>
Partenaires principaux :	<b>Ville de Brest, CAF du Finistère, République Française, Rêves de mer</b>



## Le cadre de vie

Le séjour se déroule sur la commune de Plounéour-Brignogan-Plages, sur la côte nord du Finistère, au sein du camp « Phare Ouest » installé dans un espace du camping local. Ce site offre un environnement naturel privilégié, entre mer, dunes et paysages typiques du littoral breton. Situé à proximité immédiate de la plage, il constitue un cadre particulièrement adapté à la découverte de la nature, à la pratique d'activités de plein air et à la vie collective

Le camp est installé sur un espace clos et aménagé d'environ 3 600 m<sup>2</sup>, permettant d'accueillir les

enfants dans des conditions sécurisées et confortables.

L'organisation du campement est pensée pour favoriser à la fois la convivialité, la sécurité et l'autonomie des enfants. Les mineurs sont hébergés sous tentes, à raison de trois à quatre enfants par tente. Ce mode d'hébergement favorise la vie de groupe, l'entraide et l'apprentissage de la vie collective, tout en permettant à chacun de trouver un espace de repos adapté.

Le camp est structuré autour de plusieurs espaces clairement identifiés. Un grand

barnum constitue le lieu central du camp : il sert à la fois d'espace de restauration, de lieu de rassemblement et d'espace d'activités lorsque les conditions météorologiques le nécessitent. Une tente cuisine, équipée et organisée dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité alimentaire, permet la préparation des repas dans de bonnes conditions. Les espaces de couchage sont également délimités afin de garantir la tranquillité des enfants et de faciliter l'organisation de la vie quotidienne.

## Inscription

La Maison pour Tous de Saint-Pierre est une association. Pour pouvoir fréquenter les accueils collectifs de mineurs qu'elle organise, l'enfant doit y être adhérent. Cette adhésion peut se faire n'importe quand dans la saison et reste valable jusqu'au dernier jour des prochaines vacances d'été.

Pour préparer l'inscription de votre enfant au séjour, voici les pièces à réunir :

- ▶ Une fiche sanitaire de liaison
- ▶ Un certificat médical indiquant que l'enfant est à jour de ses vaccinations ou une copie des pages du carnet de santé
- ▶ Le règlement du séjour
- ▶ Un test d'aisance aquatique (pour participer aux activités nautiques)

Les documents sont à déposer à l'accueil de la MPT et la famille reçoit une confirmation d'inscription dans les 48h ouvrables. Une adhésion de 8,00 euros sera également facturée sur la première facture de la saison.

## Paiement et facturation

La participation financière au séjour fait l'objet d'une facturation établie par la Maison Pour Tous de Saint-Pierre. Le montant du séjour est communiqué aux familles en amont et prend en compte les prestations proposées (hébergement, restauration, activités, transports et encadrement).

La facture est transmise aux responsables légaux au premier jour du séjour. Le règlement du séjour est exigible à l'inscription. Des échéanciers de paiement peuvent être proposés sur demande, afin de permettre un règlement échelonné du séjour. Toute demande doit être formulée auprès du service. Le séjour doit être totalement réglé au plus tard 30 jours avant le début du séjour.

Afin de faciliter l'accès aux vacances pour tous, plusieurs moyens de paiement sont acceptés :

- ▶ Chèque bancaire,
- ▶ Espèces,
- ▶ Virement bancaire,
- ▶ Chèques vacances (ANCV),
- ▶ Aides financières (CAF, collectivités, comités d'entreprise), sous réserve de justificatifs.

Lorsque des aides sont mobilisées, il appartient aux familles d'en effectuer les démarches dans les délais impartis et de fournir l'ensemble des documents nécessaires. Les aides accordées sont directement déduites du montant de la facture finale, lorsque cela est possible.

## Les assurances

Le service enfance de la MPT informe les responsables légaux des mineurs accueillis de leur intérêt à souscrire un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels peuvent les exposer les activités auxquels ils participent. Ce type de contrat couvre les dommages qu'une personne peut subir sans qu'il y ait lieu de rechercher la responsabilité d'une autre personne (absence de tiers, exemple : un enfant victime de sa propre maladresse).



## Le budget

Le budget du séjour a été construit de manière rigoureuse afin de garantir la qualité éducative du projet tout en maintenant un coût accessible pour les familles. Il prend en compte l'ensemble des dépenses nécessaires au bon déroulement du séjour, notamment l'hébergement, la restauration, les activités, le transport ainsi que l'encadrement pédagogique.

Le budget prévisionnel du séjour s'élève à 8 448 euros. Les dépenses principales concernent l'organisation matérielle et pédagogique du séjour. Une part importante du budget est consacrée aux prestations de services, notamment les activités nautiques encadrées par des professionnels du centre nautique partenaire. Ces activités constituent un temps fort du séjour et permettent aux enfants de découvrir de nouvelles pratiques sportives dans un cadre sécurisé.

Les achats de fournitures et de matériel pédagogique représentent également une part du budget. Ils permettent à l'équipe d'animation de

proposer des activités variées et adaptées aux objectifs pédagogiques du séjour, notamment autour de la découverte de l'environnement naturel, des activités créatives ou des jeux collectifs.

Les dépenses comprennent également les achats alimentaires et les frais liés à la vie quotidienne du camp, indispensables pour garantir des conditions d'accueil confortables et adaptées à la vie en collectivité. Les frais de transport sont également intégrés au budget, notamment pour le déplacement en autocar entre Brest et le lieu du séjour.

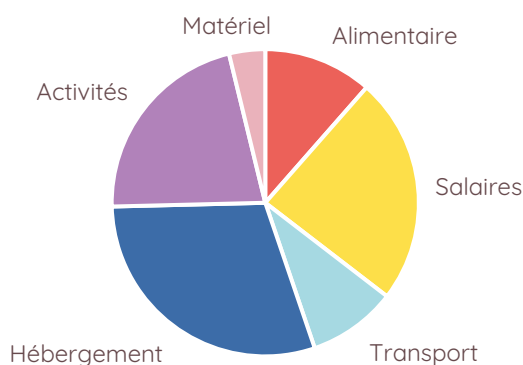
Enfin, une partie du budget concerne les charges de personnel, correspondant à la rémunération de l'équipe pédagogique mobilisée pour encadrer le séjour et garantir la sécurité, l'accompagnement éducatif et le bon déroulement des activités.

Afin de rendre ce séjour accessible au plus grand nombre, le financement repose sur plusieurs sources. La participation

des familles constitue une part importante du financement, avec un tarif fixé à 180 euros par enfant, pour un total de 3 070 euros de participation. Ce tarif peut être réduit grâce à différents dispositifs d'aides, tels que l'Aide Vacances Enfant (AVE) de la CAF ou le Pass Colo, permettant de diminuer le reste à charge pour les familles.

Le séjour bénéficie également du soutien de plusieurs partenaires institutionnels, notamment la Ville de Brest, la CAF du Finistère ainsi que le dispositif Ville Vie Vacances, qui contribuent au financement du projet dans le cadre de leurs politiques de soutien aux actions éducatives et à l'accès aux vacances pour tous.

Enfin, la Maison Pour Tous de Saint-Pierre participe également au financement du séjour à travers un apport en fonds propres. Cette participation traduit l'engagement de la structure à proposer des séjours éducatifs accessibles et de qualité pour les enfants du territoire.



## Les partenaires

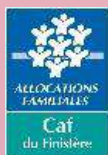
### Ville de Brest



La Ville de Brest soutient activement les actions éducatives et sociales menées sur son territoire, notamment celles destinées à favoriser l'accès aux loisirs et aux vacances pour les enfants et les jeunes.

À travers son accompagnement financier et institutionnel, elle contribue à rendre possible l'organisation de projets éducatifs comme ce séjour.

### Caisse d'allocations familiales du Finistère



La Caisse d'Allocations Familiales du Finistère accompagne les structures éducatives et les familles afin de favoriser l'accès aux loisirs et aux vacances pour tous les enfants.

À travers différents dispositifs d'aide, comme l'Aide aux Vacances Enfants (AVE), elle permet de réduire le coût des séjours et de soutenir les projets éducatifs portés par les structures locales.

### République Française



La République Française, à travers les politiques publiques en faveur de la jeunesse et de l'éducation populaire, soutient les projets éducatifs destinés aux mineurs. Les accueils collectifs de mineurs et les séjours de vacances s'inscrivent dans un cadre réglementaire défini par l'État afin de garantir la sécurité des enfants et la qualité éducative des projets.



# Une ambition éducative

## Les objectifs éducatifs

### Favoriser l'autonomie et la responsabilisation des enfants

Critères d'évaluation	Modalités de recueil	Résultats attendus
<ul style="list-style-type: none"><li>▶ Capacité des enfants à participer activement à la vie quotidienne du séjour (rangement, installation du camp, gestion de leurs affaires personnelles).</li><li>▶ Niveau d'autonomie dans les temps du quotidien (toilette, respect des horaires, préparation des activités).</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>▶ Observation des mineurs</li><li>▶ Une baisse progressive des rappels faits aux mineurs</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>▶ Prise d'initiatives individuelles</li><li>▶ Des mineurs qui arrivent aux heures données sur les temps de rassemblement</li><li>▶ Actions réalisées sans intervention/rappel d'un animateur</li></ul>

### Encourager le vivre-ensemble, la coopération et la cohésion de groupe

Critères d'évaluation	Modalités de recueil	Résultats attendus
<ul style="list-style-type: none"><li>▶ Qualité des relations entre les enfants (entraide, respect, solidarité).</li><li>▶ Capacité à coopérer lors des activités collectives, des jeux et des temps de vie quotidienne.</li><li>▶ Respect des règles de vie collective élaborées avec les enfants.</li><li>▶ Gestion des conflits et capacité à exprimer ses émotions</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>▶ Temps de régulation en groupe le matin</li><li>▶ Échanges informels avec les mineurs (repas, temps calme...)</li><li>▶ Observations</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>▶ Baisse du nombre de conflits au cours du séjour</li><li>▶ Cadre posé, compris et respecté par les mineurs et les animateurs</li><li>▶ Des groupes de tranches d'âge apaisés où les enfants arrivent à communiquer correctement</li><li>▶ Les mineurs trouvent une organisation juste pour les tâches collectives</li></ul>



### Sensibiliser les enfants à l'environnement et au respect du milieu naturel

Critères d'évaluation	Modalités de recueil	Résultats attendus
<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Participation active des enfants aux activités de découverte et de sensibilisation à l'environnement.</li> <li>▶ Capacité à identifier des éléments du milieu naturel (faune, flore, littoral).</li> <li>▶ Adoption de comportements écoresponsables pendant le séjour (tri des déchets, respect des espaces naturels).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Jeu final de restitution</li> <li>▶ Questions spontanées de l'équipe aux mineurs</li> <li>▶ Observation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Respect des écogestes mis en place sur le séjour (tri des déchets, économies d'eau, produits ménager éco-responsables...)</li> <li>▶ Les enfants répondent facilement aux questions posées lors du grand jeu final de restitution</li> <li>▶ Les mineurs ressortent des mots de vocabulaire appris</li> </ul>

### Favoriser l'expression, la participation et la prise de parole des enfants

Critères d'évaluation	Modalités de recueil	Résultats attendus
<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Niveau de participation des enfants aux temps de discussion et de co-construction des activités.</li> <li>▶ Capacité à exprimer ses envies, ses besoins et son ressenti au sein du groupe.</li> <li>▶ Implication dans les prises de décisions collectives (choix des activités, organisation des temps).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Temps de régulation</li> <li>▶ Bilans quotidiens et de fin de séjour</li> <li>▶ Observation</li> <li>▶ Nombre de propositions faites par les mineurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Augmentation du nombre d'enfants qui prennent la parole</li> <li>▶ Climat de confiance sur le(s) groupe(s)</li> <li>▶ En cas de désaccord, les enfants arrivent à débattre (voire argumenter) pour décider ensuite</li> <li>▶ Des projets venant des mineurs émergent réellement</li> </ul>

### Encourager le vivre-ensemble, la coopération et la cohésion de groupe

Critères d'évaluation	Modalités de recueil	Résultats attendus
<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Taux de participation aux activités proposées.</li> <li>▶ Niveau de bien-être exprimé par les enfants tout au long du séjour.</li> <li>▶ Taux de satisfaction des enfants et des familles (questionnaire, retours oraux).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Échanges informels et individuels avec tous les mineurs chaque jour</li> <li>▶ Outils d'évaluation (votes, notes, jeu...) des activités, des journées</li> <li>▶ Questionnaires à destination des mineurs et de leurs familles au retour</li> <li>▶ Réunion bilan de séjour avec les équipes de la MPT, les mineurs et les familles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Sentiment de sécurité physique et affective porté par les mineurs</li> <li>▶ Les mineurs viennent facilement vers les animateurs en cas de difficultés</li> <li>▶ Pas de blessures</li> <li>▶ Les mineurs sont contents de participer au projet, les activités plaisent</li> <li>▶ Des liens avec les familles avant/pendant/après</li> </ul>

## Définition des rôles au sein de l'équipe pédagogique

### ► Le directeur

Le directeur est garant du respect des orientations éducatives de l'association ainsi que du projet pédagogique mis en place pour le séjour. Il élabore ce projet pédagogique en concertation avec l'équipe d'animation afin d'assurer une cohérence éducative et une compréhension partagée des objectifs du séjour.

Le directeur a la responsabilité globale du séjour. Il est chargé de l'organisation générale et de la gestion des moyens humains, matériels et financiers. À ce titre, il veille au bon fonctionnement de la vie collective et à la mise en œuvre des actions éducatives prévues dans le projet pédagogique. Il est également garant de la sécurité physique, morale et affective des enfants accueillis.

Le directeur assure la coordination de l'équipe pédagogique. Il organise des temps de préparation en amont du séjour, ainsi que des réunions et des temps de régulation pendant le séjour afin d'analyser les situations vécues, ajuster les pratiques et accompagner les animateurs dans leur mission. Il joue également un rôle de soutien et de formation auprès de l'équipe d'animation, en transmettant les valeurs éducatives portées par l'association et en favorisant la réflexion pédagogique.

Par ailleurs, le directeur assure le lien avec les familles, les partenaires et l'organisateur. Il veille à la bonne circulation des informations et à la qualité de la communication avec l'ensemble des acteurs du séjour. Enfin, il s'assure de la bonne entente et de la coopération entre les membres de l'équipe afin de garantir un climat de travail serein et constructif au service du bien-être des enfants.



### ► L'animateur ou l'animatrice

Les animateurs et animatrices sont au cœur de la vie quotidienne du séjour. Ils participent activement à la mise en œuvre du projet pédagogique et contribuent à créer un cadre de vie sécurisant, dynamique et bienveillant pour les enfants.

#### Avec la structure :

Les animateurs respectent le projet pédagogique et le cadre de fonctionnement défini collectivement avec l'équipe. Ils veillent à utiliser et à entretenir le matériel et les espaces mis à disposition avec soin. Ils sont également responsables, avec les enfants, du rangement et du respect des lieux de vie du séjour.

#### Au sein de l'équipe pédagogique :

Les animateurs participent activement à la dynamique d'équipe. Ils contribuent à maintenir une bonne cohésion entre les membres de l'équipe pédagogique et favorisent la communication, l'écoute et la solidarité. Ils prennent part aux réunions d'équipe, aux temps de bilan et aux moments d'échange qui permettent d'ajuster les pratiques et d'améliorer le fonctionnement du séjour.

#### Avec les enfants :

Les animateurs sont responsables de la sécurité physique, morale et affective des enfants dont ils ont la charge. Ils veillent à être attentifs aux besoins, aux envies et aux rythmes de chacun. Ils conçoivent et animent des activités adaptées à l'âge et aux capacités des enfants, en veillant à favoriser la participation, la créativité et la coopération.

Les animateurs doivent également adopter une posture éducative exemplaire. À travers leur comportement, leur attitude et leur manière de communiquer, ils incarnent des valeurs de respect, de bienveillance et de tolérance.

### ► L'assistant(e) sanitaire

L'assistant ou l'assistante sanitaire est responsable du suivi sanitaire des enfants tout au long du séjour. Il ou elle veille à la santé physique et morale des participants et assure un rôle de prévention, d'accompagnement et de soins lorsque cela est nécessaire.

Avant le début du séjour, l'assistant sanitaire prend connaissance des fiches sanitaires de liaison et des éventuels traitements médicaux des enfants afin d'anticiper les besoins spécifiques. Ces informations sont partagées avec l'équipe pédagogique dans le respect de la confidentialité.

Pendant le séjour, il ou elle assure le suivi des soins quotidiens, tient à jour le registre des soins et veille à la bonne gestion de l'infirmerie et des trousseaux de premiers secours. L'assistant sanitaire informe également l'équipe des conduites à tenir en matière d'hygiène, de prévention et de sécurité.

Enfin, il ou elle porte une attention particulière au bien-être général des enfants, notamment lors des temps de repas, afin de s'assurer que chacun se nourrit correctement et bénéficie de conditions favorables à sa santé et à son équilibre.

## L'équipe d'animation du séjour

Pour accompagner les mineurs sur ce séjour, une équipe pédagogique est constituée et composée d'un directeur et de trois animateurs :

#### ► Christophe WALLE

Directeur et assistant sanitaire

DUT Carrières sociales opt. animation sociale et socioculturelle / PSC1

#### ► Mélanie GALICIA

Animatrice

Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur

#### ► Emma LASSEIGNE

Animatrice

Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur

#### ► -Mathys MARCHE

Animateur

Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur

## Le public cible

Le séjour est destiné à accueillir des enfants âgés de 6 à 14 ans. Le public accueilli est composé d'enfants aux profils, parcours et expériences variées, reflétant la diversité du territoire et des familles, répartis sur deux tranches d'âges : 6-9 ans et 10-14 ans. Chaque enfant est accueilli dans le respect de son rythme, de ses besoins et de sa singularité. L'équipe pédagogique porte une attention particulière aux différences d'âge, de maturité, d'autonomie et de vécu, afin de proposer un accompagnement adapté et bienveillant tout au long du séjour.

Le séjour est ouvert à tous, y compris aux enfants présentant des besoins spécifiques ou une situation de handicap, dans une démarche d'inclusion. Chaque demande d'accueil fait l'objet d'une étude attentive en lien avec les familles, afin d'évaluer les possibilités d'adaptation du séjour et de garantir des conditions d'accueil sécurisantes et épanouissantes pour l'enfant et le groupe. L'équipe veille également à prendre en compte les rythmes biologiques et émotionnels des enfants, en alternant des temps d'activités dynamiques, des temps calmes, des moments de repos et des temps libres. Cette organisation permet à chacun de s'approprier le séjour à son rythme, de favoriser le bien-être individuel et de soutenir la dynamique collective.



► Repères clés du développement d'un enfant de 6 à 9 ans

Domaines	Besoins	Capacités observées	Implications pédagogiques pour l'équipe
Physique et moteur	Besoin de se dépenser, de bouger et d'explorer leur environnement. Besoin de repos et de respecter leur rythme.	Bonne motricité globale. Développement de la coordination et de l'endurance.	Proposer des activités physiques variées (jeux sportifs, activités de plein air). Prévoir des temps calmes et respecter le rythme de chacun.
Affectif et émotionnel	Besoin d'être rassuré et sécurisé. Besoin d'attention et de reconnaissance.	Commencent à exprimer leurs émotions et leurs ressentis. Recherche d'encouragements et de valorisation.	Instaurer un climat sécurisant et bienveillant. Valoriser les réussites et accompagner l'enfant dans l'expression de ses émotions.
Social	Besoin d'appartenir à un groupe. Besoin d'apprendre à partager et à coopérer.	Développement des relations amicales. Apprentissage des règles de vie collective.	Mettre en place des jeux coopératifs et des activités collectives. Favoriser l'entraide et la participation à la vie du groupe.
Cognitif et intellectuel	Besoin de découvrir, d'expérimenter et de comprendre. Besoin de développer leur imagination et leur curiosité.	Capacité à comprendre des consignes simples et à se concentrer sur une activité. Développement de l'imaginaire.	Proposer des activités variées favorisant la découverte, l'expérimentation et la créativité. Donner des consignes claires et adaptées à leur âge.
Autonomie	Besoin d'être accompagné dans les gestes du quotidien. Besoin de prendre confiance en eux.	Capacité à réaliser certaines tâches seuls (s'habiller, ranger leurs affaires, participer aux tâches simples).	Encourager la participation à la vie quotidienne (rangement, petites responsabilités). Accompagner progressivement vers plus d'autonomie.

► Repères clés du développement d'un enfant de 10 à 14 ans

Domaines	Besoins	Capacités observées	Implications pédagogiques pour l'équipe
Physique et moteur	Besoin de se dépenser physiquement et de tester leurs capacités. Besoin d'activités dynamiques et stimulantes.	Bonne motricité et capacité physique plus développée. Capacité à s'engager dans des activités sportives ou techniques plus complexes.	Proposer des activités sportives et de plein air adaptées (activités nautiques, jeux collectifs, défis sportifs). Encourager le dépassement de soi dans un cadre sécurisé.
Affectif et émotionnel	Besoin de reconnaissance et de valorisation. Besoin d'affirmer leur personnalité.	Sensibilité accrue au regard des autres. Expression plus affirmée des émotions et des opinions.	Valoriser les initiatives et les réussites. Être à l'écoute et instaurer une relation de confiance avec les jeunes.
Social	Besoin d'appartenir à un groupe et de se construire au sein de celui-ci. Besoin d'échanges et de relations avec les pairs.	Développement de relations amicales fortes. Capacité à coopérer et à s'organiser en groupe.	Mettre en place des projets collectifs et des activités favorisant la coopération. Encourager l'entraide et la solidarité entre les jeunes.
Cognitif et intellectuel	Besoin de comprendre, d'expérimenter et de s'impliquer dans les activités. Besoin d'être acteur de leurs projets.	Capacité de réflexion plus développée. Capacité à participer à la prise de décisions et à proposer des idées.	Impliquer les jeunes dans la construction du programme d'activités. Proposer des activités favorisant la réflexion, l'expérimentation et la créativité.
Autonomie et responsabilisation	Besoin de prendre des responsabilités et d'être considéré comme acteur du séjour.	Capacité à gérer certaines responsabilités et à organiser des tâches collectives.	Confier des responsabilités adaptées (organisation d'activités, participation à la vie quotidienne). Encourager la prise d'initiatives et la participation aux décisions du groupe.



## Le cadre et la posture pédagogique

Le cadre de vie du séjour repose sur des règles claires, compréhensibles et partagées par l'ensemble du groupe. Dès le début du séjour, un temps d'échange est organisé avec les enfants afin de construire collectivement les règles de vie du camp. Cette démarche participative permet aux enfants de s'approprier le cadre, de comprendre le sens des règles et de s'engager dans leur respect. Les règles abordent notamment le respect des personnes, du matériel et de l'environnement, la gestion des espaces de vie, les temps de repos ou encore les comportements attendus lors des activités et des déplacements. En impliquant les enfants dans cette construction, l'équipe favorise la responsabilisation, la prise de conscience et l'apprentissage du vivre-ensemble.

L'équipe pédagogique adopte une posture éducative fondée sur l'écoute, la bienveillance et la cohérence. Les animateurs veillent à instaurer un climat de confiance dans lequel chaque enfant peut s'exprimer, être entendu et

trouver sa place au sein du groupe. Ils accompagnent les enfants dans la compréhension des règles et dans la gestion des situations de conflit en privilégiant le dialogue, la médiation et la recherche de solutions collectives.

L'objectif n'est pas uniquement de faire respecter des règles, mais d'aider les enfants à comprendre leur utilité et à développer des comportements respectueux des autres et de la vie collective. Les adultes présents sur le séjour ont également un rôle d'exemplarité. Leur attitude, leur langage et leur comportement doivent être en cohérence avec les valeurs éducatives portées par le projet. Le respect, la tolérance, la coopération et la solidarité sont des principes qui guident l'action éducative de l'équipe d'animation.

Certaines règles sont toutefois non négociables et relèvent de la responsabilité de l'équipe encadrante. La consommation de tabac, d'alcool ou de toute autre substance interdite est strictement prohibée pour les mineurs durant l'ensemble du séjour.

De la même manière, toute forme de violence physique ou verbale, de harcèlement, de discrimination ou de mise en danger d'autrui est formellement interdite.

En cas de non-respect des règles de vie, l'équipe privilégie une démarche éducative et proportionnée. Les sanctions ont avant tout une visée pédagogique et cherchent à responsabiliser l'enfant plutôt qu'à le punir. Elles peuvent prendre différentes formes : rappel de la règle, discussion individuelle, réparation symbolique ou participation à une action utile pour le groupe. L'objectif est de permettre à l'enfant de comprendre les conséquences de ses actes et de se réinscrire dans la dynamique collective. Dans les situations plus graves ou répétées, l'équipe pédagogique pourra mettre en place des mesures plus importantes, en lien avec le directeur du séjour et les responsables légaux de l'enfant. Si la sécurité du groupe ou le bon déroulement du séjour ne peuvent plus être garantis, un retour anticipé de l'enfant pourra être envisagé.



# L'organisation pédagogique

## La journée type

La journée type est organisée de manière à offrir aux enfants un cadre structurant, rassurant et respectueux des rythmes individuels, tout en favorisant la vie collective, l'autonomie et le plaisir des vacances. Les différents temps de la journée sont clairement identifiés afin de permettre aux enfants de se repérer et de vivre le séjour en toute sérénité.

**7h00** : La journée débute à partir de 7h00 avec un lever échelonné jusqu'à 8h15. Ce fonctionnement permet à chaque enfant de se réveiller à son rythme, dans le respect de ses besoins de repos.

Les enfants prennent leur petit déjeuner au fur et à mesure de leur réveil. Ce moment est également consacré à la toilette, à l'hygiène personnelle et au rangement des tentes. L'équipe pédagogique accompagne les enfants dans ces gestes du quotidien afin de favoriser leur autonomie.

Des temps de jeux libres ou de petits ateliers calmes peuvent être proposés pour permettre aux enfants de commencer la journée en douceur.

**9h15** : Un temps de rassemblement réunit l'ensemble des enfants et de l'équipe pédagogique. Ce moment permet de faire un retour sur la journée précédente, de partager les ressentis des enfants et de présenter le programme de la journée à venir.

Ce temps favorise la prise de parole, l'écoute mutuelle et la cohésion du groupe. Il permet également de rappeler les règles de vie collective et de valoriser les initiatives ou les réussites du groupe.

**9h30** : Les enfants participent ensuite aux activités de la matinée, organisées par groupes d'âge afin de proposer des animations adaptées aux capacités et aux besoins de chacun.

Ces activités s'inscrivent dans les objectifs pédagogiques du séjour et peuvent prendre différentes formes : activités de découverte de l'environnement, jeux collectifs, activités sportives, ateliers créatifs ou projets construits avec les enfants.

**11h00** : Un temps de vie quotidienne et de jeux libres est proposé avant le déjeuner. Les enfants peuvent profiter de ce moment pour jouer librement, échanger avec leurs camarades ou se détendre.

Les enfants participent également à la préparation du repas selon leurs capacités : mise en place du couvert, aide à la préparation de certains éléments du repas ou organisation de l'espace de restauration. Ces moments contribuent à la responsabilisation des enfants et à l'apprentissage de la vie collective.

**12h15** : Le déjeuner constitue un moment important de la vie du séjour. Les repas sont pensés comme de véritables temps éducatifs favorisant la convivialité, les échanges et l'apprentissage du vivre-ensemble.

L'équipe d'animation veille à instaurer un climat calme et bienveillant, propice au dialogue et au respect de chacun.

**13h00** : Après le déjeuner, un temps calme est proposé aux enfants afin de favoriser la digestion et de respecter les rythmes de chacun. Ce moment permet de se reposer, de lire, de discuter tranquillement ou de participer à de petites activités calmes proposées par l'équipe d'animation (jeux de société, dessin, lecture, écriture, observation de la nature...). Pour les plus jeunes, ce temps peut également être l'occasion de s'allonger ou de se reposer sous les tentes. L'objectif de ce moment est de permettre aux enfants de récupérer avant les activités de l'après-midi, tout en favorisant un climat serein et apaisé au sein du groupe.

**14h00** : Les activités de l'après-midi débutent. Elles peuvent être dynamiques, sportives, créatives ou de découverte selon les projets du séjour.

Les animateurs veillent à adapter les activités à l'énergie du groupe et aux conditions météorologiques, tout en garantissant la sécurité et le plaisir des enfants.

**15h30** : Un nouveau temps de jeux libres est proposé. Les enfants peuvent choisir librement leurs activités, se retrouver entre camarades ou participer à de petits ateliers proposés par l'équipe d'animation.

Ce moment permet également de commencer la préparation du goûter ou d'assurer certaines tâches de la vie quotidienne.

**16h15** : Un temps de goûter est proposé à l'ensemble des enfants. Ce moment convivial permet de reprendre des forces après les activités de l'après-midi et constitue également un temps d'échange informel entre les enfants et les animateurs.

Le goûter est aussi un moment propice à la discussion et à la détente. Les enfants peuvent partager leurs impressions sur les activités de la journée, échanger avec leurs camarades ou simplement profiter d'un moment de pause avant de reprendre les activités ou les temps de vie quotidienne.

L'équipe d'animation veille à proposer un goûter équilibré et à instaurer un cadre convivial favorisant le dialogue et la bonne humeur.

**16h45** : Les enfants prennent leurs douches, participent au rangement des tentes et à la préparation du dîner. Ce moment permet également de maintenir le lien avec les familles pour ceux qui le souhaitent, tout en offrant un temps de détente en fin d'après-midi.

**19h00** : Le dîner constitue un moment privilégié de la vie collective. Comme le déjeuner, il favorise les échanges, le partage et la convivialité.

Les enfants participent également aux tâches collectives liées au repas, notamment la mise en place et la vaisselle.

**19h45** : Après le repas, un temps de jeux et de participation aux tâches collectives est organisé. Les enfants participent notamment au rangement et à la vaisselle en petits groupes.

Ces responsabilités favorisent l'autonomie, la coopération et l'apprentissage de la vie en collectivité.

**20h15** : La journée se poursuit par une veillée, moment fort du séjour. Les veillées sont des temps d'animation privilégiés permettant de renforcer la cohésion du groupe et de partager des moments conviviaux.

Elles peuvent prendre différentes formes : grands jeux, jeux d'expression, contes, chants, veillées thématiques ou moments festifs.



**21h15** : Les enfants se préparent au coucher : toilette, brossage des dents et retour au calme. L'équipe d'animation veille à instaurer une ambiance apaisée afin de favoriser l'endormissement.

**21h30** : L'extinction des feux est fixée à 21h30 afin de garantir un temps de repos suffisant pour les enfants. Les animateurs restent disponibles pour rassurer les enfants qui en auraient besoin et veillent à ce que la nuit se déroule dans de bonnes conditions.

## Les activités

Les activités et animations proposées durant le séjour sont pensées comme de véritables outils éducatifs, au service des objectifs pédagogiques et du bien-être des enfants. Elles s'inscrivent dans la thématique « La nature sous toutes ses formes », en favorisant la découverte de l'environnement littoral, l'expérimentation, le jeu et la vie collective.

Le séjour offre aux enfants l'opportunité de découvrir le milieu naturel qui les entoure à travers des activités de sensibilisation à l'environnement : observation de la faune et de la flore, exploration du littoral, découverte des dunes et des paysages marins. Ces temps permettent aux enfants de mieux comprendre leur environnement, d'adopter des comportements respectueux et de développer leur curiosité.

Grâce à la proximité immédiate du littoral et au partenariat avec un centre nautique, les enfants participent à deux activités nautiques encadrées par des professionnels qualifiés. Ces activités permettent de découvrir les plaisirs de la glisse en toute sécurité, de se confronter à un nouvel environnement et de gagner en confiance en soi. Elles sont adaptées à l'âge, aux capacités et au niveau d'aisance aquatique de chacun.

Au-delà des activités programmées, une place importante est accordée à la co-construction du séjour avec les enfants. Dès le début du séjour, des temps d'échanges sont proposés afin de recueillir leurs envies, leurs idées et leurs propositions. Le programme d'activités est ainsi ajusté avec le groupe, favorisant la participation, l'implication et la responsabilisation des enfants.

Des temps de jeux libres, d'ateliers créatifs, de veillées et d'animations collectives viennent compléter la programmation. Ces moments permettent de renforcer la cohésion de groupe, de favoriser l'expression individuelle et collective, et d'offrir des temps de détente et de convivialité essentiels à l'équilibre du séjour.

L'équipe d'animation veille à proposer des activités adaptées aux différents âges, aux rythmes et aux besoins des enfants, tout en garantissant un cadre sécurisant, bienveillant et structurant. Les animateurs accompagnent les enfants dans la découverte, encouragent l'initiative et veillent à ce que chacun puisse trouver sa place et vivre des vacances épanouissantes.

## La vie quotidienne

La vie quotidienne constitue un véritable support éducatif permettant aux enfants de développer leur autonomie, d'apprendre à vivre ensemble et de participer activement à la vie collective. Au-delà des activités proposées, les différents moments du quotidien représentent des temps privilégiés d'apprentissage, d'échanges et de construction du groupe.

Le séjour se déroulant sous forme de campement, les enfants sont invités à s'impliquer dans l'organisation de la vie du camp. L'équipe pédagogique accompagne les enfants dans les gestes du quotidien afin de les aider à gagner en autonomie tout en respectant leur âge et leurs capacités. Ainsi, les enfants participent progressivement à différentes tâches telles que le rangement de leurs affaires personnelles, l'organisation de leur espace de couchage ou encore la participation à certaines tâches collectives.

La vie quotidienne est organisée de manière à créer un cadre sécurisant, structurant et bienveillant pour l'ensemble des participants. Les animateurs veillent à instaurer un climat de confiance et de respect mutuel, permettant à chaque enfant de trouver sa place au sein du groupe. Les règles de vie collective sont construites avec les enfants en début de séjour afin de favoriser leur compréhension et leur appropriation. Ces règles permettent de garantir le respect de chacun, la sécurité du groupe et le bon déroulement du séjour.

Les repas constituent des moments importants de la vie quotidienne. Ils sont pensés comme de véritables temps éducatifs favorisant les échanges, la convivialité et le partage. Les enfants participent à la mise en place du repas, au rangement et à certaines tâches collectives, ce qui contribue à renforcer le sentiment d'appartenance au groupe et à développer le sens des responsabilités.

Les temps de toilette, de rangement et de préparation au coucher sont également accompagnés par l'équipe d'animation. Ces moments permettent d'encourager les enfants à prendre soin d'eux, à organiser leurs affaires et à adopter des habitudes favorisant leur bien-être. L'équipe veille à respecter les rythmes de chacun en proposant des temps de repos et des moments calmes adaptés aux besoins des enfants.

Les temps informels de la journée, comme les jeux libres ou les moments de détente, occupent également une place importante dans la vie du séjour. Ils permettent aux enfants de se retrouver entre eux, de développer leurs relations amicales et de vivre des moments de liberté dans un cadre sécurisé. L'équipe d'animation reste présente et attentive durant ces moments afin d'accompagner les enfants et de favoriser les interactions positives au sein du groupe.

La vie quotidienne sur le camp est également l'occasion de sensibiliser les enfants au respect de l'environnement et du matériel collectif. Les enfants sont encouragés à adopter des comportements responsables, notamment en prenant soin des espaces de vie, en participant au rangement et en respectant le milieu naturel dans lequel se déroule le séjour.



## La participation des enfants

La participation des enfants s'inscrit dans une démarche d'éducation populaire, visant à reconnaître chaque enfant comme acteur de son séjour, capable de s'exprimer, de proposer, de choisir et de s'impliquer dans la vie collective.

Dès le début du séjour, des temps d'échanges collectifs sont organisés afin de permettre aux enfants de faire connaissance, d'exprimer leurs attentes et de partager leurs envies. Ces temps favorisent la prise de parole, l'écoute mutuelle et la construction d'un climat de confiance. Les enfants sont invités à participer à l'élaboration des règles de vie collective, leur permettant de mieux comprendre le cadre du séjour et de s'y engager activement.

Tout au long du séjour, des temps de discussion et de régulation sont proposés, notamment lors de bilans quotidiens ou de moments informels. Ces temps permettent aux enfants d'exprimer leur ressenti, de proposer des ajustements, de résoudre collectivement les éventuelles difficultés et de valoriser les réussites du groupe. La parole de chaque enfant est prise en compte dans le respect de chacun.

La participation des enfants se traduit également par leur implication dans le choix et l'organisation des activités. En lien avec les animateurs, les enfants peuvent proposer des idées d'animations, participer à leur préparation et contribuer à l'adaptation du programme en fonction des envies du groupe. Cette co-construction favorise l'engagement, la motivation et le sentiment d'appartenance.

Enfin, les enfants s'organiseront par groupes pour assurer les tâches collectives, à savoir : la vaisselle du midi et du soir, la mise en place du couvert midi et soir ainsi que la participation à la préparation des repas midi et soir. Répartis en six groupes de quatre enfants, ceux-ci tournent sur les différentes responsabilités au cours du séjour. L'organisation du dernier jour, particulière avec les temps de rangements et de nettoyage, est différente. Les groupes, organisés par tentes, rangent leurs affaires, nettoient leurs tentes... Ces responsabilités, adaptées à l'âge et aux capacités de chacun, participent au développement de l'autonomie, du sens des responsabilités et de la coopération.

L'équipe d'animation accompagne les enfants dans cette démarche participative avec bienveillance, en valorisant les initiatives, en encourageant l'expression et en veillant à ce que chacun puisse trouver sa place et s'impliquer à son rythme dans la vie du séjour.

## Santé et hygiène

La santé et l'hygiène occupent une place essentielle dans l'organisation du séjour. L'équipe pédagogique veille à garantir le bien-être physique et moral des enfants tout au long de leur séjour, en mettant en place un cadre sécurisant et des pratiques favorisant la prévention, l'hygiène et l'éducation à la santé.

### ► Le suivi sanitaire

Un membre de l'équipe pédagogique assure la fonction d'assistant sanitaire. Il est chargé du suivi sanitaire des enfants et veille à la bonne application des règles d'hygiène et de sécurité durant le séjour.

Avant le départ, l'assistant sanitaire prend connaissance des fiches sanitaires de liaison de chaque enfant afin d'identifier les éventuelles allergies, traitements médicaux ou besoins spécifiques. Ces informations sont partagées avec l'équipe pédagogique dans le respect de la confidentialité afin de garantir un accompagnement adapté.

Pendant le séjour, l'assistant sanitaire assure le suivi des soins et tient à jour le registre des soins conformément à la réglementation en vigueur. Les médicaments sont administrés uniquement sur présentation d'une ordonnance médicale et sont conservés dans un espace sécurisé.

En cas de problème de santé, l'équipe pédagogique applique les procédures adaptées : premiers soins, consultation médicale si nécessaire et information des familles. Les services médicaux les plus proches sont identifiés en amont afin de pouvoir intervenir rapidement si la situation l'exige.

### ► L'hygiène quotidienne

L'équipe pédagogique accompagne les enfants dans l'apprentissage et le respect des règles d'hygiène au quotidien. Les temps de toilette sont intégrés dans l'organisation de la journée afin de permettre à chaque enfant de prendre soin de lui et de maintenir une bonne hygiène corporelle.

Les enfants sont invités à se laver les mains régulièrement, notamment avant les repas et après certaines activités. Les douches sont organisées quotidiennement et les animateurs veillent à ce que chaque enfant dispose du matériel nécessaire (serviette, savon, brosse à dents, dentifrice).

Le brossage des dents est également prévu après le dîner afin de sensibiliser les enfants aux bonnes pratiques d'hygiène.

► L'hygiène alimentaire

Une attention particulière est portée à l'alimentation et aux conditions de préparation des repas. Les repas sont préparés dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité alimentaire.

Les enfants sont sensibilisés aux règles d'hygiène lors de la manipulation des aliments et participent à certaines tâches simples, comme la mise en place du couvert ou le rangement de l'espace de repas. Ces moments participent à l'apprentissage de la vie collective et des règles d'hygiène.

L'équipe veille également à proposer une alimentation équilibrée et adaptée aux besoins des enfants. Une attention particulière est portée aux régimes alimentaires spécifiques et aux éventuelles allergies.

► La prévention et la sécurité

La prévention des risques fait partie intégrante de l'organisation du séjour. L'équipe pédagogique sensibilise les enfants aux comportements favorisant leur sécurité et celle des autres, notamment lors des activités de plein air ou des activités nautiques.

Une trousse de premiers secours est disponible en permanence et les animateurs connaissent les conduites à tenir en cas d'accident ou de blessure. L'équipe reste également vigilante aux conditions météorologiques et veille à la protection des enfants contre le soleil (crème solaire, hydratation, port de casquettes).

Enfin, l'équipe pédagogique reste attentive au bien-être général des enfants. Elle veille à repérer d'éventuels signes de fatigue, de mal-être ou de difficulté afin d'accompagner au mieux chaque enfant et de garantir un séjour agréable et sécurisant pour tous.



## Communication et lien avec les familles

L'équipe pédagogique veille à instaurer une communication claire, rassurante et transparente avec les responsables légaux afin de garantir un climat de confiance et de permettre aux enfants de vivre leur séjour dans les meilleures conditions.

Avant le départ, plusieurs informations sont transmises aux familles afin de préparer au mieux la participation de leur enfant au séjour. Les familles reçoivent notamment le projet pédagogique, les informations pratiques liées au séjour, la liste du trousseau ainsi que les documents administratifs nécessaires. Ces éléments permettent aux parents de mieux comprendre l'organisation du séjour, les objectifs éducatifs poursuivis et les conditions d'accueil proposées.

Des temps d'échange peuvent également être proposés en amont du séjour afin de répondre aux questions des familles et de recueillir les informations utiles concernant les enfants. Ces moments permettent à l'équipe pédagogique de mieux connaître les enfants accueillis, leurs habitudes, leurs besoins spécifiques ou d'éventuelles situations particulières. Cette démarche contribue à assurer un accueil adapté et sécurisant pour chacun.

Pendant le séjour, l'équipe pédagogique veille à maintenir un lien avec les familles tout en permettant aux enfants de vivre pleinement leur expérience de vacances et de développer leur autonomie. Les enfants ont la possibilité de contacter leurs familles à certains moments de la journée, notamment en fin d'après-midi, dans le respect de l'organisation du séjour et du rythme des activités.

Afin de partager le déroulement du séjour avec les familles, des nouvelles peuvent être transmises régulièrement, par exemple sous forme de messages, de photos ou de comptes rendus des activités réalisées. Ces supports permettent aux parents de suivre les moments forts du séjour et de rassurer les familles sur le bien-être de leur enfant.

En cas de difficulté particulière, de problème de santé ou de situation nécessitant l'information des responsables légaux, l'équipe pédagogique s'engage à contacter rapidement les familles afin de les tenir informées et de décider avec elles des éventuelles démarches à entreprendre.

À l'issue du séjour, les familles peuvent échanger avec l'équipe pédagogique afin de partager leurs impressions et recueillir des informations sur le déroulement du séjour de leur enfant. Ces retours constituent un élément important dans l'évaluation du projet et permettent d'améliorer l'organisation des futurs séjours.

**Bel été**  
**AVEC LA MPT!**

JEUNESSE  
JEUNESSE



**Maison pour tous de Saint-Pierre**

25 rue Victor Eusen

29200 Brest

Tél. : 02 98 45 10 92

[www.mptdesaintpierre.fr](http://www.mptdesaintpierre.fr)